

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU SEANCE DU  
MARDI 15 DECEMBRE 2020**

L'an 2020, le 15 décembre à 20H00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Nathalie COUTIER,

Présents : Franck MODE, Thierry CHARPENTIER, Françoise MOREAU, Nathalie COUTIER, Frédéric DEFOSSÉ, Ludovic JANNETTA, Valérie PAYELLE, Didier PETIT, Claire PHILIPPOT, Jean-Guy PONSIN, Jean-Luc ROUSSINET, Aurélie RODEZ, Vanessa VESSELLE.

Absents :

Excusés : Madame Maud DEMIÈRE, Madame Sabine HUGUET.

Pouvoirs : Maud DEMIÈRE à Jean-Luc ROUSSINET, Sabine HUGUET à Françoise MOREAU.

Secrétaire de séance : Madame Aurélie RODEZ

Le Procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

**PASSANT A L'ORDRE DU JOUR**

**AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE COMMUNALE RD37 – RD 29 ET DES VOIRIES COMMUNALES (RUE DES ARPENTS, RUE DES BOISSEAUX ET RUE D'ISSE) : PLAN DE FINANCEMENT**

Madame le Maire rappelle que la commune a lancé une opération d'aménagement de voiries avec le Conseil Départemental et la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne.

Intervenant en qualité de maître d'ouvrage délégué pour le compte du Département (aménagement de la traverse) et de la Communauté de Communes (travaux d'eau potable, d'assainissement, d'eaux pluviales et d'éclairage public), la Commune reste maître d'ouvrage pour les travaux relevant de sa compétence, à savoir la voirie communale.

A ce titre, des travaux liés à la sécurité routière, à la mise en accessibilité de la voirie, de plantation de grands arbres seront entrepris. Des demandes de subventions sont donc à solliciter auprès de l'Etat, du Conseil départemental et de tout autre subventionneur.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée du département à la commune en date du 12 juin 2020 ;

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne à la commune en date du 21 juillet 2020 ;

Vu ses délibérations n° 2020-58, n° 2020-62 et n° 2020-63 du 20 juillet 2020 autorisant madame le maire à signer les marchés de travaux ;

Vu le marché attribué le 27 août 2020 et notamment les lots 2 - Voirie et 3 – Espaces verts attribués respectivement à Colas et France Environnement ;

Vu le devis Colas du 2 octobre 2020 pour les travaux de la rue d'Isse,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**CONFIRME** sa décision de réaliser l'opération « Aménagement et de la traverse communale RD37 – RD29 et des voiries communales : rue des Arpents, rue des Boisseaux et rue d'Isse.

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération d'un montant total de **2 000 164,92 € HT**

**DÉCIDE DE SOLLICITER** des subventions aussi élevées que possible pour la réalisation de cette opération au titre de la DETR et du département de la Marne selon la répartition détaillée dans le plan de financement joint à la présente délibération.

**DECIDE D'ASSURER** le financement du solde de l'opération par ses moyens propres et par recours à l'emprunt

**DECIDE D'INSCRIRE** cette dépense au budget.

**AUTORISE** Madame le Maire à demander une dérogation afin de pouvoir éventuellement engager le projet avant l'obtention des arrêtés de subvention dès que le dossier sera réputé complet

**AUTORISE**, Madame le Maire, à engager l'ensemble des démarches liées à l'opération et à signer toutes pièces afférentes à la présente opération.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL  
AVEC DETAIL DES PARTICIPATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET DE LA CCGVM  
ET SUBVENTIONS DEMANDEES**

<b>TRAVAUX :</b>	<b>1 886 948,04 €</b>
<b>ETUDES :</b>	<b>113 216,88 €</b>
<b>TOTAL HT :</b>	<b>2 000 164,92 €</b>

Participation des financeurs au titre de leur compétence	Base	Taux	Aide attendue
Département (RD)	599 949,31 €	100%	599 949,31 €
Communauté de Communes ( eau potable, eaux usées, eaux pluviales et éclairage)	445 073,56 €	100%	445 073,56 €
SIEM	0,00 €	100%	0,00 €
<b>Total des participations</b>	<b>1 045 022,87 €</b>		<b>1 045 022,87 €</b>
soit en % du projet HT		<b>100%</b>	

Financement	Base subventionnable	Taux	Aide attendue
DETR	88 291,52 €	40%	35 316,61 €
Union Européenne	0,00 €	0%	0,00 €
Autre(s) subvention(s) : Préciser			0,00 €
Région	0,00 €	0%	0,00 €
Département	499 481,42 €	<b>20% plafond 100 000 €</b>	<b>100 000,00 €</b>
Parc Naturel Régional	0,00 €	0%	0,00 €
FCTVA			0,00 €
<b>Total des subventions publiques</b>	<b>587 772,94 €</b>		<b>135 316,61 €</b>
soit en % du projet HT		<b>23%</b>	

<b>Reste à financer</b>	<b>819 825,44 €</b>
Ligne de trésorerie	
<i>Coût de la ligne de trésorerie</i>	
<i>Fonds propre</i>	219 825,44 €
Emprunt	600 000,00 €
<i>Durée</i>	20 ans
<i>Annuité</i>	36 694,00 €
<i>dont part capital</i>	600 000,00 €
<i>part intérêt</i>	133 880,00 €

## **DÉCISION MODIFICATIVE N° 03 - COMPTABILITÉ DE LA COMMUNE**

Vu le vote du budget primitif 2020,  
Vu les différentes décisions d'achats et de travaux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
DECIDE les virements de crédits suivants :

C/6531	Indemnités	1 400.00 €
C/6533	Cotisations retraite	50.00 €
C/6574	Subventions	5 400.00 €
	Les Coccinelles	
C/6011	Matières premières	- 6 850.00 €
C/2111	004-2020 Terrain	28 000.00 €
C/2315	005-2017 Installations	- 28 000.00 €

### **DON DU SYNDICAT GÉNÉRAL DES VIGNERONS SECTION LOCALE D'AMBONNAY**

Le Conseil Municipal est informé du don fait par le Syndicat Général des Vignerons section locale d'Ambonnay

Considérant qu'il est nécessaire de délibéré pour l'acceptation de ce don,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
ACCEPTE le don d'une somme de 4 506 € fait par le Syndicat Général des Vignerons section locale d'Ambonnay

### **BUREAU D'ÉTUDES POUR INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES**

-Vu la décision d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle Saint Eloi,  
Considérant la technicité de ce dossier,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
DÉCIDE

De faire appel aux services d'un bureau d'études afin d'établir les différents dossiers et autorisations nécessaires.

Retient le bureau d'études T3E de Reims pour cette mission.  
Autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

### **MAÎTRISE D'OEUVRE POUR INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES.**

-Vu la décision d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle Saint Eloi,  
Considérant la complexité de la réalisation de ce projet,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
DÉCIDE

De faire appel aux services d'un maître d'œuvre pour l'assister dans la réalisation de ce projet.  
Retient S2R Ingénierie de Reims pour cette mission.

### **DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX SUR LE BATIMENT DE LA MAIRIE.**

Le Maire informe le conseil municipal,

-de la nécessité d'entreprendre des travaux sur la toiture du bâtiment de la mairie,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** afin de mettre en œuvre ces travaux de demander l'aide financière auprès de la DETR ou de la DSIL.

Dans ce contexte le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Coût des travaux selon devis : 59 410,30 € HT

Autofinancement 20 %

Subvention 40 %

Emprunt : 40 %

**DECIDE D'INSCRIRE** cette dépense au budget.

### **DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX SUR PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE**

-Vu l'achat par la commune de la maison située boulevard des Bermonts,

-Vu que la toiture et la charpente sont à refaire entièrement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** de solliciter des subventions pour la réalisation de cette opération au titre de la DETR ou de la DSIL.

Dans ce contexte le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Coût des travaux selon devis :

Toiture : 20 288,70 € HT

Charpente : 14411,18 € HT

Autofinancement : 20 %

Subventions : 40 %

Emprunt : 40 %

**DECIDE D'INSCRIRE** cette dépense au budget.

### **QUESTIONS DIVERSES**

-Nathalie COUTIER

Les travaux de la traversée reprendront le 11 janvier par la rue des Arpents

La date concernant la décision à prendre concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est reportée à Juillet 2021.

Fait le point sur le dossier de la maison appartenant à Mr Mme PANET.

Informe du rendez vous qui aura lieu en janvier avec l'architecte du patrimoine pour la restitution de son étude concernant notre église.

Orange va déposer un répétiteur et supprimer des poteaux suite à la nouvelle installation mise en place

Point sur la zone des hangars rue des Arpents et sur l'emplacement réservé sur un côté de la propriété de Mr HOURY.

-Franck MODE

Compte rendu de la réunion avec Mr MEZINO

Françoise MOREAU

La distribution des colis au personnes du 3<sup>ème</sup> âge est prête.

Valérie PAYELLE

Une réunion se tiendra en janvier pour prévoir le fleurissement.

Les rosiers offerts suite à notre participation à l'opération « Côteaux Propres » vont être plantés dans les 3 impasses et en remplacements de ceux qui n'ont pas repris près du cimetière.

Claire PHILIPPOT.

Point sur le fonctionnement de la bibliothèque, en présentiel et en drive.

Frédéric DESFOSSÉ

Point sur la demande concernant un arbre planté sur une parcelle de vigne et qui serait gênant

Jean-Guy PONSIN

Achat d'un défibrillateur pour la salle saint Eloi, ce qui est obligatoire. Le choix a été pris de le mettre en extérieur afin de pouvoir être utilisé plus facilement.

Aurélie RODEZ

Des devis ont été demandés concernant la deuxième tranche des travaux des entrées de propriétés.

Ludovic JANNETTA

Les panneaux pour les comptages ont disparu.

Vanessa NOIZET

Thierry CHARPENTIER, Aurélie RODEZ se joignent à elle pour gérer l'espace facebook de la commune  
Flash info prévu fin décembre.